

Commune de Mesnil Roc'h (Ille-et-Vilaine)
Conseil Municipal
Séance du 20 décembre 2022

Convocation du 14 décembre 2022

Secrétaire de séance	Mme Sylvie GILLET
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 17	Mme BROSELLIER M. MASSON M. MENARD Mme PAROUX M.HAREAU Mme GILLET M. LEMEE Mme BERNARD M. GORON Marcel Mme JACOB Mme TREMAUDANT M. TSCHAEN Mme LEBRUN M. PORCON M. HERPEUX M. FORVEILLE M. THERIN
Représentés : 7	Mme BOURIANNE par Mme BROSELLIER M. GORON Rolland par M. MASSON M. GUILLAMET par Mme PAROUX Mme LEVEQUES par Mme JACOB Mme DELOURME par M. HARREAU Mme MONSIME T par M. FORVEILLE Mme NICOLAS par Mme GILLET
Absents : 5	Mme TIZON M. LAIDIE Mme MARECHAL M. TRAVAILLE Mme QUINAOU
Votes	Nombre de suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

Délibération n° 2022-12-02

Détermination des tarifs du séjour court 2022 organisé par l'espace jeunes

Madame Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'espace jeunes a organisé un séjour court du 11 au 13 juillet 2022, qui a connu un franc succès. La commission enfance jeunesse avait échangé sur les tarifs, qui avaient été communiqués aux familles, mais aucune délibération n'était venue les régulariser.


Aussi, conformément aux échanges de la commission enfance-jeunesse et aux conditions annoncées aux familles lors de l'inscription de leurs enfants, il est proposé d'arrêter les tarifs de ce séjour comme suit :

Quotient Familial	Tarif applicable
Inférieur à 1 200€	60€
Entre 1 200€ et 2 000€	75€
Supérieur à 2 000€	90€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs du séjour court 2022 de l'espace jeunes tels qu'exposés supra.

Certifiée conforme par le Maire,



Christelle BROSSLELE
Maire